

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant désignation des membres des Commissions zonales  
et interzonale d'affectation créées en application des  
articles 14sexies et 14septies de l'arrêté royal du 22 mars  
1969 fixant le statut des membres du personnel directeur  
et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du  
personnel paramédical des établissements d'enseignement  
gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion  
sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de  
ces établissements et des membres du personnel du service  
d'inspection chargé de la surveillance de ces  
établissements**

**A.Gt 16-03-2010**

**M.B. 27-04-2010**

**Modifications :**

**A.Gt 10-10-11 (M.B. 30-11-11)**

**A.M. 11-04-12 (M.B. 26-06-12)**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 22 juin 1964 relative au statut des membres du personnel de l'enseignement de l'Etat, telle que modifiée;

Vu le décret du 17 juillet 2002 visant à promouvoir la participation équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes consultatifs;

Vu l'arrêté royal du 22 mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements, notamment l'article 14sexies, inséré par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 janvier 1998, remplacé par les décrets des 17 mai 1999 et 3 mars 2004 et l'article 14septies, inséré par le décret du 17 mai 1999, remplacé par le décret du 3 mars 2004;

Vu l'article 69, § 1<sup>er</sup>, 33°, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 février 1998 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres agents des Services du Gouvernement de la Communauté française - Ministère de la Communauté française;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 fixant la répartition des compétences entre les Ministres du Gouvernement de la Communauté française;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 janvier 2010 portant désignation des présidents et secrétaires de la Commission interzonale et des Commissions zonales d'affectation créées en application des articles 14sexies et 14septies de l'arrêté royal du 22 mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel



auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements;

Sur désignation de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de l'Enseignement de Promotion sociale du 29 janvier 2010,

Arrête :

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone 1 :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- Mme Valérie FONTAINE, Directrice;
- M. Philippe CLAUD, Directeur;
- M. *Khiem DU THANH*, Directeur; [modifié par A.M.11-04-12]
- Mme Katty MERTENS, Directrice;
- M. *Yves ANDRE*, Directeur. [modifié par A.Gt 10-10-11]

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- M. Marc VANMEERBECK, Educateur-économiste;
- Mme Nathalie LANGELEZ, Educatrice-économiste;
- Mme Murielle MORREN, Educatrice-économiste;
- M. *Julien DUMONT*, Surveillant éducateur; [modifié par A.M. 11-04-12]
- M. Jean-Luc ECKELMANS, Sous-directeur.

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme *Claudine PONET*; [modifié par A.Gt 10-10-11]
- Mme *Stéphanie BERTRAND*. [modifié par A.Gt 10-10-11]
- CSC : - Mme *Josiane VAN ACKER*. [modifié par A.Gt 10-10-11]
- SLFP : Mme *Monique ROCOUR*. [modifié par A.M. 11-04-12]

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. *Eric BOONEN*; [modifié par A.Gt 10-10-11]
- M. *Julien MAQUESTIAU*. [modifié par A.Gt 10-10-11]
- CSC : Mme *Marie-Thérèse ANDRE*. [modifié par A.Gt 10-10-11]
- SLFP : M. *Guy VANDERSMISSEN*. [modifié par A.M.11-04-12]

5° Membre délégué du Gouvernement :

- Mme Béatrix MEUREE. [modifié par A.Gt 10-10-11]

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 2.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone 2 :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- Mme Pascale HOGNE, Directrice; [modifié par A.Gt 10-10-11]
- M. Stéphane LELEU, Directeur;
- M. Jean-Emmanuel LASSOIE, Directeur;
- M. Eric BROQUET, Chef d'atelier.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- Mme Catherine VICO, Educatrice-économiste;
- M. Michel DUHOUX, Sous-directeur;

- Mme Ophélie GERONNEZ, Professeur; [modifié par A.Gt 10-10-11]
- Mme Kathy CRETTEUR, Educatrice-économiste.

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Valérie GILLEBERT; [modifié par A.M.11-04-12]
- Mme Rita DE HOLLANDER.
- CSC : M. Olivier PIESENS.
- SLFP : Mme Carine LECHEVIN.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Christophe DENUIT;
- M. Marc GOOSSENS. [modifié par A.M.11-04-12]
- CSC : M. Freddy LIMBOURG. [modifié par A.Gt 10-10-11]
- SLFP : M. Daniel DERAMEE. [modifié par A.M.11-04-12]

5° Membre délégué du Gouvernement :

- M. Cyrille HESPEL. [modifié par A.Gt 10-10-11]

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 3.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone 3 :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- Mme Delphine ESTORET, Directrice; [modifié par A.M.11-04-12]
- M. Marc BIEVELEZ, Directeur; [modifié par A.M.11-04-12]
- Mme Thérèse VAN LIERDE, Directrice; [modifié par A.Gt 10-10-11]
- (...) [supprimé par A.M. 11-04-12].

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- Mme Marie-Pascale DEKOKER, Secrétaire de direction;
- Mme Ingrid DUPONT, Educatrice-économiste;
- M. Daniel VAN GEEL, Sous-directeur;
- M. Franco GENTILI. [modifié par A.M.11-04-12]

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Marc MENU; [modifié par A.Gt 10-10-11]
- M. Philippe HOURRIEZ.
- CSC : M. Olivier PIESENS. [modifié par A.Gt 10-10-11]
- SLFP : M. Daniel DERAMEE.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Jean-Robert HUART;
- M. Jean- Luc DELAUNOIS. [modifié par A.M.11-04-12]
- CSC : M. Bernard DETIMMERMAN. [modifié par A.Gt 10-10-11]
- SLFP : M. Raymond DELOR. [modifié par A.M.11-04-12]

5° Membre délégué du Gouvernement :

- M. Cyrille HESPEL. [modifié par A.Gt 10-10-11]

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 4.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone 4 :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- Mme Maryline FRELON, Directrice;

- M. Philippe PIERARD, Directeur;
- M. Luc RENARD, Directeur;
- Mme Anne BUISSERET, Educatrice-économiste.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- M. Eric BROQUET-RANSQUIN, Chef d'atelier; [inséré par A.Gt 10-10-11]
- Mme Nathalie DUBOIS, Enseignante;
- Mme Isabelle LAPOTRE, Surveillante-éducatrice;
- Mme Aude ROBERT, Surveillante-éducatrice.

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Paule ANNOYE;
- Mme Stéphanie BERTRAND. [modifié par A.Gt 10-10-11]
- CSC : M. Olivier PIESENS.
- SLFP : M. Daniel DERAMEE. [modifié par A.Gt 10-10-11]

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Alex DUQUENE;
- Mme Isabelle NOCERA. [modifié par A.Gt 10-10-11]
- CSC : M. Raymond MARCHAND.
- SLFP : M. Thierry GOLARD [ajouté par A.M. 11-04-12]

5° Membre délégué du Gouvernement :

- Mme Yseult LORIAUX. [modifié par A.M.11-04-12]

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 5.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone 5 :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- M. Daniel DILLMANN, Sous-directeur; [modifié par A.Gt 10-10-11]
- M. Georges WAROWNY, Directeur;
- M. Alex GOTFRYD, Directeur;
- Mme Martine VANDERBEKEN, Sous-directrice.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- M. Patrick FRANCKART, Sous-directeur;
- M. Serge DOBBELSTEIN, Educateur-économiste;
- Mme Nadia BLAISE, Educatrice-économiste;
- Mme Catherine LECLERCQ, Educatrice-économiste.

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Olivier BOUILLON; [modifié par A.Gt 10-10-11]
- M. Luc TOUSSAINT. [modifié par A.M.11-04-12]
- CSC : M. Roland LAHAYE. [modifié par A.Gt 10-10-11]
- SLFP : Mme Chantal JACOB.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Didier DIRIX; [modifié par A.Gt 10-10-11]
- M. Michel BORDIGNON. [modifié par A.Gt 10-10-11]
- CSC : M. Charly ROLAND. [modifié par A.M.11-04-12]
- SLFP : M. Ghislain ROEMERS.

5° Membre délégué du Gouvernement :

- Mme Surekha HOGGE [modifié par A.M.11-04-12]

*modifié par A.Gt 10-10-2011 ; A.M. 11-04-12*

**Article 6.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone 6 :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- Mme Christiane CNUUDE, Directrice;
- Mme Françoise BRONNE, Directrice;
- M. Marc LEDOUBLE, Directeur;
- M. Eric BRASSEUR, Sous-directeur. [ajouté par A.Gt 10-10-11]

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- Mme Maria ANTRILLI, Professeur; [modifié par A.Gt 10-10-11]
- Mme Nadine CORNELIS, Sous-directrice;
- Mme Viviane VOZ, Educatrice-économiste;
- M. Robert LONGREE, Educateur-économiste.

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Joëlle SILIEN; [modifié par A.M.11-04-12]
- M. Luc TOUSSAINT; [modifié par A.Gt. 10-10-11]
- CSC : M. André BRÜLL.
- SLFP : Mme Chantal JACOB.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Francis CLOSON;
- Mme Anita PERNAK.
- CSC : Mme Marie-Rose CROUQUET.
- SLFP : Mme Nadine DELTOUR.

5° Membre délégué du Gouvernement :

- M. Yves BACQUELAINE. [modifié par A.Gt 10-10-11]

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 7.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone 7 :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- Mme Vinciane MOROVICH, Directrice;
- Mme Yolande BENATS, Directrice;
- Mme Ophélie GERONNEZ, Directrice ; [modifié par A.M.11-04-12]
- Mme Maria SCALISI, Educatrice-économiste.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- Mme Yolande DEGIVES, Educatrice-économiste;
- M. Thierry LODOMEZ, Educateur-économiste;
- Mme Anne GEORIS, Chef d'atelier; [modifié par A.M.11-04-12]
- Mme Francine PIERARD, Chef d'atelier. [ajouté par A.Gt 10-10-11]

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Yves BRACONNIER;
- Mme Patricia MYLLE. [modifié par A.M.11-04-12]
- CSC : M. Jean BERNIER.
- SLFP : M. Paul LAFFINEUR.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Yves SATINET; [modifié par A.M.11-04-12]
- Mme Claude KELLER. [modifié par A.M.11-04-12]
- CSC : M. Jean-Pierre BENEDETTI.
- SLFP : Mme Marie-Claude WEBER.

5° Membre délégué du Gouvernement :

- Mme Sandrine VERSTICHEL. [modifié par A.Gt 10-10-11]

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 8.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone 8 :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- M. Patrick BIHAIN, Directeur;
- M. Daniel LESAGE, Directeur;
- Mme Marie-Christine DEFOING, Sous-directrice;
- M. Gilles GRAINDORGE, Sous-directeur. [modifié par A.Gt 10-10-11]

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- M. Rudi MABILLE, Educateur-économiste;
- Mme Carole DUMONT, Secrétaire de direction;
- Mme Delphine MONEAUX, Educatrice-économiste;
- M. Charles MOONEN, Sous-directeur. [ajouté par A.Gt 10-10-11]

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Philippe BERGER;
- Mme Stéphanie BERTRAND. [modifié par A.Gt 10-10-11]
- CSC : M. Luc RENARD.
- SLFP : Mme Brigitte MOERMAN.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Benoît PETIT;
- Mme Fabienne JACQUES. [modifié par A.Gt 10-10-11]
- CSC : M. Clément BAUDUIN. [modifié par A.M.11-04-12]
- SLFP : M. Pierre FENAILLE. [modifié par A.Gt 10-10-11]

5° Membre délégué du Gouvernement :

- Mme Yseult LORIAUX [modifié par A.M.11-04-12]

-

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 9.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission interzonale de l'enseignement de promotion sociale :

1° Fonctionnaire générale de la direction générale de l'Enseignement non-obligatoire et de la Recherche scientifique :

- Mme Chantal KAUFMANN.

2° Membres effectifs représentant l'autorité :

- Mme Frédérique NISOL, Directrice; [modifié par A.M.11-04-12]
- Mme Martine CLAES, Directrice; [modifié par A.M.11-04-12]
- M. Benoît LEGAL, Directeur;
- M. Georges CORNETTE, Directeur. [modifié par A.Gt 10-10-11]

3° Membres suppléants représentant l'autorité :

- Mme Isabelle HENRY, Directrice;

- Mme Yolande BENATS, Directrice;
- M. Philippe PIERARD, Directeur;
- M. Daniel LESAGE, Directeur.

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Christiane CORNET;
- M. Philippe JONAS.
- CSC : M. Bernard DETIMMERMAN;
- SLFP : Mme Ariane GILLET.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Paule ANNOYE;
- M. Yves BRACONNIER.
- CSC : M. Olivier PIESENS;
- SLFP : M. Jean-Christophe WILEN.

5° Membre délégué du Gouvernement :

- M. Francis GERMEYS.

**Article 10.** - Le présent arrêté produit ses effets le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

**Article 11.** - Le Directeur général des Personnels de l'Enseignement organisé par la Communauté française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 16 mars 2010.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Directeur général des Personnels de l'Enseignement organisé par la  
Communauté française,

B. GORET